

Les enseignants du **lycée René Cassin à Montfort-sur-Meu**

s'opposent à la tenue des E3C en refusant de :

- transmettre les sujets à l'administration
- surveiller les épreuves

E3C = Épreuves Communes de Contrôle Continu

La réforme du baccalauréat met en péril la réussite de nos élèves !

Pourquoi ?

- Un calendrier des épreuves de baccalauréat réparties sur deux années, véritable **parcours du combattant pour les élèves** avec alternance de contrôle continu, d'**Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C)** qui sont en réalité des examens partiels masqués, et enfin d'épreuves finales (entre 8 et 10 épreuves pour les premières cette année en plus des évaluations habituelles !) On fait donc comme à l'université, sauf que nos élèves sont trop jeunes pour faire face à une telle pression, à une telle frénésie d'évaluation. Où est la bienveillance claironnée sans cesse ?
- **Destruction du caractère national** du baccalauréat. **Aucune équité n'est plus garantie** entre les candidats :
 - pas le même sujet pour tout le monde (dépend du lycée, du professeur, ...),
 - pas de corrigé officiel, une certaine anarchie s'annonce...
 - une commission "d'harmonisation" des notes sera instituée, qui statuera à l'aveugle, chaque établissement ayant fixé ses propres sujets et son niveau d'exigence.
- **Impossibilité de préparer correctement les élèves** vu :
 - la non-continuité et la densité des programmes ; leur mise en oeuvre totalement perturbée par un bachotage constant.
 - l'évolution constante des consignes (en Histoire-Géographie, pas d'introduction ni de conclusion au début d'année et puis finalement si !)
 - l'ouverture tardive et l'évolution constante de la banque de sujets (encore le cas début janvier !)
 - des sujets qui ne correspondent pas forcément à ce qui a été réellement fait en classe jusque là, voire des sujets infaisables !
 - certains sujets contiennent des connaissances au programme de la nouvelle seconde !
 - Et surtout, nos élèves découvrent au dernier moment des modalités d'examen nouvelles dont ils ne peuvent maîtriser les méthodes en quelques semaines !
- **Conditions de passage des épreuves non-réunies :**
 - pas de conditions d'examen requises (1 seul surveillant pour 35 élèves par salle - pas de table individuelle).
 - pas forcément le même créneau horaire pour tout le monde, d'où un risque de fuite !
 - poursuite des autres cours de l'établissement normalement.
- **Correction dématérialisée** (sur ordinateur) alors que les établissements manquent déjà de postes informatiques.

Les enseignants du **lycée René Cassin à Montfort-sur-Meu**

s'opposent à la tenue des E3C en refusant de :

- transmettre les sujets à l'administration
- surveiller les épreuves

E3C = Épreuves Communes de Contrôle Continu

La réforme du baccalauréat met en péril la réussite de nos élèves !

Pourquoi ?

- Un calendrier des épreuves de baccalauréat réparties sur deux années, véritable **parcours du combattant pour les élèves** avec alternance de contrôle continu, d'**Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C)** qui sont en réalité des examens partiels masqués, et enfin d'épreuves finales (entre 8 et 10 épreuves pour les premières cette année en plus des évaluations habituelles !) On fait donc comme à l'université, sauf que nos élèves sont trop jeunes pour faire face à une telle pression, à une telle frénésie d'évaluation. Où est la bienveillance claironnée sans cesse ?
- **Destruction du caractère national** du baccalauréat. **Aucune équité n'est plus garantie** entre les candidats :
 - pas le même sujet pour tout le monde (dépend du lycée, du professeur, ...),
 - pas de corrigé officiel, une certaine anarchie s'annonce...
 - une commission "d'harmonisation" des notes sera instituée, qui statuera à l'aveugle, chaque établissement ayant fixé ses propres sujets et son niveau d'exigence.
- **Impossibilité de préparer correctement les élèves** vu :
 - la non-continuité et la densité des programmes ; leur mise en oeuvre totalement perturbée par un bachotage constant.
 - l'évolution constante des consignes (en Histoire-Géographie, pas d'introduction ni de conclusion au début d'année et puis finalement si !)
 - l'ouverture tardive et l'évolution constante de la banque de sujets (encore le cas début janvier !)
 - des sujets qui ne correspondent pas forcément à ce qui a été réellement fait en classe jusque là, voire des sujets infaisables !
 - certains sujets contiennent des connaissances au programme de la nouvelle seconde !
 - Et surtout, nos élèves découvrent au dernier moment des modalités d'examen nouvelles dont ils ne peuvent maîtriser les méthodes en quelques semaines !
- **Conditions de passage des épreuves non-réunies :**
 - pas de conditions d'examen requises (1 seul surveillant pour 35 élèves par salle - pas de table individuelle).
 - pas forcément le même créneau horaire pour tout le monde, d'où un risque de fuite !
 - poursuite des autres cours de l'établissement normalement.
- **Correction dématérialisée** (sur ordinateur) alors que les établissements manquent déjà de postes informatiques.